



(<http://beloeil.ca>)

CARRIÈRES

Consultez toutes nos opportunités

BRIGADIER.ÈRE SCOLAIRE

Catégorie : **Brigadier**

Emploi - Permanent - Temps partiel

Je postule

Fin de l'affichage : 28 août 2026

Sommaire

Dès que possible**Horaire:** Lundi au vendredi**Quart:** Jour**Salaire :** 16,88 \$**Syndiqué :** Oui**Description**

Se basant sur le code de sécurité routière, le brigadier scolaire aide les élèves à traverser la rue à l'intersection où il est assigné en respectant les règles de sécurité en vigueur.

Responsabilités

- Se placer bien en vue à l'intersection désignée pour la traverse des élèves et signaler sa présence aux conducteurs de véhicules ainsi que tout autre moyen de transport, à l'aide du panneau de signal d'arrêt;
- Accompagner et diriger les élèves jusqu'à destination de l'autre côté de la rue en stoppant la circulation à l'aide de son panneau d'arrêt et de sa veste de sécurité;
- Donner des consignes de sécurité aux élèves ayant à traverser la rue et s'assurer du respect de celles-ci;
- Vérifier le parcours à être emprunté par les élèves pour traverser et signaler toute anomalie à son supérieur ou à la police lors d'urgence;
- Effectuer les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Exigences

- Être doté d'une grande patience;
- Rigueur, vigilance;
- Aptitudes à travailler auprès des enfants, bonne écoute, perspicacité;
- Habileté à travailler sous différentes conditions climatiques;
- Disponibilité du lundi au vendredi durant l'année scolaire;
- Formation en secourisme et connaissance des règles de la sécurité routière.

Remarque**CONDITIONS D'EMPLOI****Catégorie:** Syndiqué**Statut:** Permanent à temps partiel et/ou temporaire pour des remplacements sporadiques**Horaire:** 20h par semaine réparties du lundi au vendredi / 4h par jour (lors de l'entrée en classe le matin, au départ et au retour de la période du dîner, ainsi qu'à la fin des classes en après-midi)**Début:** 1er septembre 2026**Période d'affichage prolongée :** 21 juillet au 28 août 2026**Entrevue:** Possibilité d'entrevue avant la date limite

Salaire: À titre indicatif, l'horaire de travail est de 10h par semaine, mais rémunéré sur une base de 20 heures par semaine, le taux horaire est donc doublé. Par exemple: Une sortie représente 30 minutes travaillées, rémunérées 1 heure.

POUR POSTULER : Vous devez déposer votre curriculum vitae ainsi que vos copies de diplôme(s) et carte(s) de compétences sur le site Web de la Ville de Beloeil à <https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/> (<https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/>)

*** Veuillez prendre note qu'aucune candidature ne doit être transmise par télécopieur, par courriel, par la poste ou remise en personne. **Seules les candidatures transmises via notre plateforme Mynjobs sont acceptées.*****

Avis aux lecteurs

La Ville de Beloeil respecte les mesures d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation, convaincue que les différences de chacun constituent une véritable force et contribuent à un milieu de travail inclusif et enrichissant. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Candidatures spontanées